

## **SENSIBILISATION ET FORMATION AU RISQUE LIE AU RADON : UN CHALLENGE POUR AMELIORER LA GESTION DU RISQUE EN FRANCHE-COMTE**

**Sylvie Charron, Pascal Doremus, Joëlle Goyette Pernot, Régine Gschwind,  
Sandra Lafage, Damien Monot, Catherine Nauleau, Thierry Schneider**

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE (IRSN)  
31 Avenue de la Division Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses, France

HAUTE ECOLE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE DE FRIBOURG (HEIA-FR)  
Boulevard de Pérolles 80, 1705 Fribourg, Suisse

UNIVERSITE DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE (UBFC)  
4 place Tharradin - BP 71427, 25211 Montbéliard cedex, France

CENTRE D'ETUDE SUR L'EVALUATION DE LA PROTECTION DANS LE  
DOMAINE NUCLEAIRE (CEPN)  
28 Rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses, France

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT,  
LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA)  
Boulevard Giberstein - BP 141, 71405 Autun Cedex, France

POLE ENERGIE DE FRANCHE-COMTE  
50 Rue Paul Vinot, 70400 Héricourt, France

Les organisations internationales du domaine de la radioprotection (UNSCEAR, OMS, CIPR..) ont récemment réévalué le risque lié à l'exposition au radon. Ainsi, l'OMS considère le radon comme la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac et la première pour les non-fumeurs.

En France, plusieurs organismes - tels que la Direction générale de la santé (DGS), l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ou le Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire (CEPN) - travaillent depuis de nombreuses années à la connaissance et à la réduction de ce risque. Le troisième Plan National Santé Environnement intègre ce risque à travers plusieurs actions dont :

- la promotion et l'accompagnement des actions territoriales de gestion intégrée du risque lié au radon dans l'habitat (action 5) ;
- la promotion et l'accompagnement des actions préventives sur le risque radon en synergie avec des actions sur la qualité de l'air intérieur ou sur l'efficacité énergétique (action 6).

La Franche-Comté est concernée par cette problématique avec en particulier 3 départements classés prioritaires pour la gestion du risque radon dans la réglementation actuelle (Arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux modalités de gestion du risque lié au radon dans les lieux ouverts au public).

Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), Atmo Franche-Comté, l'Université de Franche-Comté et les experts nationaux que sont l'IRSN et le CEPN, ont initié une démarche pluraliste radon en Franche-Comté depuis fin 2011. Par la suite de nombreux acteurs locaux et régionaux ont rejoint la Démarche tels que les services de l'état (ASN et DREAL), des fédérations professionnelles du bâtiment (FFB, CAPEB) et des organismes variés (Réseau d'allergologie de Franche-Comté, CEREMA, Institut Régional d'Education et Promotion de la Santé, Pôle Energie de Franche-Comté, Pavillon des Sciences, ...). Au cours de cette période, des échanges fructueux avec la Suisse ont conduit à un partenariat avec la HEIA-FR et l'Office Fédéral de la Santé Publique.

Les objectifs de cette démarche sont de contribuer à l'information et à l'accompagnement de différents publics-cibles pour la prise en charge de ce risque : population, relais d'information comme le sont les médecins et les enseignants, professionnels du bâtiment ainsi que les décideurs locaux. L'ensemble des travaux de ce programme est mené dans une perspective globale de « qualité de l'air intérieur » et d'« économie d'énergie » afin que toutes les solutions proposées par le projet pluraliste soient applicables et bénéfiques pour la qualité globale des établissements recevant du public et de l'habitat privé. Elle s'inscrit également dans des politiques publiques menées au niveau local, national et international pour bénéficier de synergies, de moyens et d'outils existants (Plan National Santé Environnement 3, Plan Régional Santé Environnement 3 Franche-Comté, Contrat Local de Santé des Vosges Saônoises, Plan de rénovation énergétique de l'habitat, plan national d'actions pour la gestion du risque lié au radon, Nouvelle Directive Euratom du 5 décembre 2013, etc.).

Les premiers constats de la démarche pluraliste ont montré que :

- i) la question de la qualité de l'air intérieur croisait celle de l'efficacité énergétique des bâtiments,
- ii) les différents publics (professionnels du bâtiment, collectivités territoriales, grand public...) connaissaient peu le radon.

A partir de ces constats, la démarche pluraliste a développé depuis 2012 des actions « intégrées » de prise en charge de la qualité globale du bâtiment (air intérieur – dimension énergétique) associant au même rythme la sensibilisation du grand public, la mobilisation des acteurs publics régionaux et la formation des professionnels du bâtiment.

Plusieurs actions ont été développées et se poursuivent:

- des actions de sensibilisation auprès de la population en accompagnement de campagnes de mesures, auprès de particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur habitat ;
- des soirées d'information sur l'application de la réglementation auprès des élus;
- des modules de sensibilisation auprès d'une part de personnes relais tels que les conseillers des espaces info énergie, les conseillers médicaux en environnement intérieur, et d'autre part auprès de futurs professionnels du bâtiment dans le cadre de la formation continue ;
- des formations à destination des architectes ;
- etc.

La présentation que nous proposons aura ainsi pour objectif :

- d'exposer quelques exemples d'actions et leurs analyses (réussites, échecs ...) de formuler des pistes et perspectives pour la mise en place d'une démarche de sensibilisation / formation pérenne, adaptée aux différents publics et transposable sur d'autres territoires.